COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, mardi 17 décembre 2024

La Métropole déploie le dispositif « Demandez Angela » aux commerces pour lutter contre le harcèlement de rue

Grenoble Alpes Métropole a choisi d'élargir le dispositif « Demandez Angela », qui aide les victimes de harcèlement de rue à se mettre en sécurité, en l'appliquant aussi aux lieux publics fréquentés et aux espaces commerciaux. Situé au cœur de la zone commerciale la plus active de la métropole grenobloise avec 4 millions de visiteurs par an, l'hypermarché E.Leclerc Comboire s'engage à contribuer à un environnement plus sûr pour tout un chacun. Mardi 17 décembre, Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole et l'équipe municipale d'Echirolles, ont rencontré les agents formés du magasin ainsi que la Direction de l'enseigne, pleinement volontaire pour porter le dispositif.



« *Où est Angela ?* » Cette simple phrase adressée aux **personnels de la parapharmacie, de l'accueil, des caisses, du snacking et de l'équipe textile près des cabines d'essayage**, actionnera le dispositif de lutte contre le harcèlement de rue, de manière discrète, au sein de l'hypermarché E.Leclerc Comboire. D'une superficie de 12 500 m², l'établissement situé au sud de la métropole accueille un flux constant de visiteurs (1 750 000 passages caisses/an) et emploie 420 collaborateurs, dont 56 % de femmes.

Le harcèlement de rue, bien qu'il touche principalement les femmes, est un problème qui concerne toute personne vulnérable. **Selon une enquête du Haut Conseil à l'Égalité, 8 femmes sur 10 déclarent craindre de sortir seules le soir**. Depuis la loi du 3 août 2018, le harcèlement de rue est puni par la loi. Le dispositif « Demandez Angela » apporte une réponse complémentaire face aux difficultés de mise en œuvre opérationnelle, afin que chacun contribue à faire face à un défi majeur pour la société : garantir un environnement plus sûr et protéger les victimes.

Avec le sticker « Demandez Angela » apposé dans plusieurs zones stratégiques, toute personne en détresse pourra se réfugier auprès des dizaines d'agents formés et sensibilisés.

Déployer le dispositif sur l'ensemble du territoire métropolitain

Porté par Grenoble Alpes Métropole, le dispositif lancé en France en 2020, permet de renforcer la lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel dans l'espace public à l'échelle intercommunale. **L'objectif pour la Métropole : tisser un réseau de lieux sûrs et solidaires composé à la fois d'acteurs publics et privés sur l'ensemble des communes de son territoire. Parce que la lutte contre les violences faites aux femmes est un enjeu universel qui ne s'arrête pas aux frontières administratives.**

Le dispositif « Demandez Angela » métropolitain a déjà convaincu 11 communes : Grenoble, Echirolles, Saint-Egrève, Fontaine, Meylan, Eybens, Saint-Martin-d'Hères, Sassenage, Veurey-Voroize, Pont-de-Claix, Seyssins.

Les 3 leviers d'action de la Métropole

- Le financement et l'organisation des temps de sensibilisation sur les violences et le harcèlement de rue en partenariat avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Isère (CIDFF)
- La diffusion d'outils de communication visible sur les territoires afin de rendre accessible dans un maximum de lieux le dispositif.
- L'ambition à terme de créer un des premiers réseaux de France de partenaires « responsables et bienveillants »

Quels sont les établissements concernés ?

- Les centres commerciaux
- Les équipements publics et/ou de loisirs
- Les commerces de jour de proximité et centres villes et les établissements de nuit

Les 3 engagements de la charte

- **Porter assistance à** toute personne faisant appel au dispositif en gardant la personne en sécurité aussi longtemps que nécessaire, en fournissant un soutien matériel adéquat (verre d'eau, accès au téléphone, contacts d'associations ou de services ressources en matière d'aide aux victimes…) de façon bienveillante et sans jugement. **Soutenir** la libération de la parole et l'écoute.

- **Informer et impliquer l'ensemble de ses employés et employées** dans la mise en œuvre du dispositif de manière régulière

- **Afficher sa participation au dispositif,** de manière visible et durable, auprès du grand public et de ses clients ou clientes grâce aux supports de communication métropolitains (sticker, flyers)

En chiffres*

- **4 091 atteintes sexuelles et sexistes ont été signalées** par les exploitants ou portées à leur connaissance par les voyageurs, **soit une augmentation de 15,7% sur le volume global des atteintes entre 2022 et 2023**. 55% de ces atteintes concernent l'aire urbaine de Paris

- **40% des femmes de 20 à 24 ans** racontent avoir fait l'objet de « drague importune » c'est-à-dire d'interpellations non consentie

- **9 femmes interrogées sur 10** affirment anticiper les actes et les propos sexistes des hommes et adoptent des conduites d'évitement pour ne pas les subir : **55% renoncent à sortir et à faire des activités seules et 52% renoncent à s'habiller comme les le souhaitent**

***Sources :** CIDFF/Insee / Ministère chargé des transports / Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes[1]

VERBATIM

Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole

« Angela est un outil indispensable de lutte contre le harcèlement. La symbolique qu'il porte est importante : il s'agit de mobiliser l'ensemble des acteurs afin de soutenir les victimes face aux violences. A l'image de notre société, qui doit s'impliquer entièrement afin d'écouter les victimes et les soulager dans les épreuves qu'elle traverse. Le travail doit également se poursuivre afin que les coupables soient mieux identifiés et poursuivis. »

Corine LEMARIEY, Conseillère déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations

« Une fois encore, la Métropole endosse son rôle d'animatrice de réseau territorial, afin que l'initiative Angela se développe sur l'ensemble du territoire. Ville centre, communes de « banlieue », village de montagnes, les violences faites aux femmes existent partout et doivent être combattus avec la même énergie où qu'elles soient. »

Contact presse
Randa BERBOUCHE _ randa.berbouche@grenoblealpesmetropole.fr _ 06.82.85.02.08